



**EVOLUTION DES EPREUVES D'ADMISSION
DU CONCOURS D'ENTREE AU
PROGRAMME GRANDE ECOLE DE L'ESSEC**

La Grande Ecole ESSEC, fondée en 1907, a forgé sa réputation d'excellence sur une pratique très rigoureuse de sélection de ses étudiants. Dans le cadre des épreuves d'admission, l'ESSEC a introduit en 1969 des tests psychotechniques, afin d'évaluer les capacités cognitives des étudiants, complétant ainsi les épreuves de langues et l'entretien de personnalité. Depuis 1991, l'ESSEC a rejoint le concours BCE pour les épreuves écrites sanctionnant l'admissibilité des candidats.

En 2016, s'appuyant sur les évolutions les plus récentes des sciences cognitives et de l'évolution du profil des étudiants, **l'ESSEC a décidé de faire évoluer ses épreuves orales du concours d'admission dans le programme Grande Ecole.**

Ce document a vocation à expliquer les évolutions prévues et leurs fondements.

POURQUOI FAIRE EVOLUER LES EPREUVES ORALES ?

En s'engageant dans cette démarche d'évolution des épreuves orales de son concours, l'ESSEC souhaite:

- ✓ Prendre en compte les dernières évolutions des sciences cognitives et des pratiques d'évaluation de compétences pour affiner sa capacité à évaluer les compétences des candidats à l'ESSEC
- ✓ Concevoir des épreuves qui mesurent ces compétences dans le respect de l'équité et en garantissant un contrôle qualité efficace.
- ✓ Concevoir des épreuves qui ne nécessitent pas d'apprentissage préalable ni de préparation spécifique, mais une sensibilisation à l'esprit et aux principes des épreuves.
- ✓ Mettre en œuvre une démarche en phase avec l'esprit pionnier de l'ESSEC et sa capacité à innover.

LES COMPETENCES EVALUEES

Les différentes épreuves du concours de l'ESSEC sont conçues pour évaluer, chez les candidats, les compétences suivantes :

- ✓ capacité de communication
- ✓ ouverture et curiosité
- ✓ leadership et engagement,
- ✓ connaissance de soi et motivation
- ✓ aptitude à collaborer
- ✓ sens des valeurs et l'intégrité
- ✓ capacités entrepreneuriales et capacité de décision
- ✓ capacités d'organisation
- ✓ créativité
- ✓ capacité à gérer l'incertitude
- ✓ capacités d'analyse
- ✓ tolérance au stress.

LA STRUCTURE GENERALE DES EPREUVES D'ADMISSION

La structure générale des épreuves du concours ESSEC reste inchangée. Elle s'articule autour des épreuves suivantes:

- 1) les épreuves écrites d'admissibilité (coefficient 30)
- 2) les épreuves d'admission :
- 3)
 - les tests (coefficient 10)
 - les oraux de langue (coefficient 10, Lv1:6 et Lv2 :4)
 - l'entretien de personnalité (coefficient 10)

Cependant, afin de mieux évaluer les compétences décrites précédemment, deux épreuves évoluent :

- ✓ Les tests, jusqu'alors dédiés exclusivement à la logique mathématique et à la logique verbale (compétences cognitives et capacité d'analyse) comprendront une nouvelle section permettant au jury d'évaluer de nouvelles compétences (capacité de prise de décision, capacité à collaborer, créativité) au travers d'une mise en situation complexe.
- ✓ L'entretien de personnalité restera sur un format « libre » mais intégrera également une partie d'entretien dite « structurée », constituée d'une ou plusieurs analyses de cas, tirées de situations réelles.
- ✓ Les épreuves de langue restent inchangées.

Ces évolutions permettront à la Grande Ecole ESSEC d'évaluer les candidats au concours sur la base d'un panel plus complet des compétences requises pour s'épanouir et réussir au sein de l'ESSEC, ainsi que dans leur vie personnelle et professionnelle future.

Ces évolutions renforceront par ailleurs la validité des évaluations formulées par le jury d'admission.

GROS PLAN SUR L'ENTRETIEN

L'entretien de personnalité ESSEC dure 45 minutes.

Il est mené par un jury composé de trois personnes :

- ✓ un professeur ou membre de l'administration de l'école
- ✓ un professionnel (souvent diplômé de l'école)
- ✓ un étudiant en troisième année

Durant **la partie « libre » de l'entretien**, le jury fait connaissance avec le candidat et lui donne la possibilité de se présenter, d'expliquer ses motivations, de donner à voir ses principales qualités et de partager ses réflexions sur ses actions passées et ses projets futurs. Elle peut s'appuyer sur le questionnaire rempli par les candidats au moment de la journée des tests

Durant cette partie de l'entretien, le jury évalue systématiquement chez le candidat les principales qualités suivantes :

- ✓ Les capacités de communication,
- ✓ l'ouverture et la curiosité,
- ✓ le leadership et l'engagement,
- ✓ la connaissance de soi et la motivation.

L'évaluation de la tolérance au stress (qui peut entraver l'évaluation d'autres compétences) comme les capacités d'analyse (largement évaluées par ailleurs à l'admissibilité comme à l'admission) ne sont pas spécifiquement évaluées lors de l'entretien.

La nouvelle partie, dite « structurée », de l'entretien. Cette nouvelle composante de l'entretien permet de faciliter l'évaluation d'autres compétences telles que :

- ✓ aptitude à collaborer
- ✓ sens des valeurs et l'intégrité
- ✓ capacités entrepreneuriale et capacité de décision
- ✓ capacités d'organisation
- ✓ créativité
- ✓ capacité à gérer l'incertitude

Durant cette partie de l'entretien, le jury partage avec le/la candidat/e une ou plusieurs situations inspirées de cas réels et lui demande de partager avec le jury ses réflexions et recommandations d'action. Le jury pourra demander au/à la candidat/e d'élaborer ou de compléter certaines de ses réponses.

La grille d'évaluation utilisée par les jurys est restructurée pour tenir compte de ces évolutions. Certaines compétences sont systématiquement évaluées, tandis que d'autres le sont dès que possible.

L'entretien donnera lieu à l'attribution d'une seule note, incluant la partie libre et la partie structurée.

A titre d'exemple, nous partageons ici quelques mises en situation types :

Exemple 1 :

Compétence évaluée : sens des valeurs

Vous devenez trésorier/trésorière d'une association de l'ESSEC dont l'objectif est d'organiser des activités de soutien scolaire. Vous constatez que le trésorier précédent s'est fait rembourser des notes de frais illégales et que la divulgation de ce fait risque d'affecter grandement l'image de l'association voire d'entraîner sa disparition. Comment gérez-vous cette situation ?

Exemple 2

Compétence évaluée : leadership et aptitude à collaborer

Vous êtes capitaine d'une équipe de volleyball et prenez l'initiative d'organiser une petite fête improvisée pour votre équipe pour lui donner du courage alors que la finale du championnat approche. Vous venez de terminer les préparatifs de la fête et apprenez que, du fait de tensions au sein de l'équipe, certains membres prévoient de ne pas participer. Comment réagissez-vous ?

Exemple 3

Compétence évaluée : créativité

Vous êtes chargé de reprendre la conception d'un spot télévisé pour vanter l'intérêt de la consommation d'insectes lyophilisée dans une région de France plutôt attachée à une cuisine traditionnelle. La précédente campagne a été un fiasco, entraînant une diminution de la consommation régionale de ces insectes. Quelle formule proposez-vous pour le nouveau spot ?

GROS PLAN SUR LES TESTS

Les épreuves de test se déroulent sur une journée entière, de 9h à 17h.

La durée globale de l'épreuve ne varie pas, les nouvelles sections venant se substituer à des sections antérieurement organisées.

Sous forme de questionnaires à choix multiples, les tests comprendront dorénavant trois sections distinctes :

- ✓ épreuves de logique mathématique
- ✓ épreuves de logique verbale
- ✓ épreuves de mise en situation complexe

Les tests sont conçus de telle sorte que les candidats ne puissent pas répondre à l'ensemble des questions. En revanche, il est attendu qu'ils décident de répondre ou pas à une question donnée, une mauvaise réponse entraînant une pénalité.

Ces épreuves de test permettront notamment au jury d'admission d'évaluer les compétences suivantes :

- ✓ capacités d'analyse
- ✓ tolérance au stress
- ✓ capacité à gérer l'incertitude et l'ambiguïté
- ✓ aptitude à collaborer
- ✓ sens des valeurs et intégrité

La nouvelle épreuve de mise en situation complexe donnera aux candidats un ensemble d'informations, de différentes natures (articles, emails, textes, tableaux, etc.) et demandera aux candidats, sous la forme d'un questionnaire à choix multiples, de formuler une analyse de la situation et de préconiser certaines actions.

L'ensemble des épreuves de tests donnera lieu à l'attribution d'une note unique.

Ces tests sont créés pour l'école par des psychologues et professeurs. Ils sont spécifiques aux besoins de l'ESSEC et ne peuvent se trouver dans le domaine public ou chez un éditeur spécialisé.

A titre d'exemple, nous partageons ici quelques mises en situation types :

Cas 1: Montage d'un projet associatif : mener une action permettant à des jeunes en situation de handicap (en fauteuil roulant) de découvrir la haute montagne.

Cas 2: Développement d'un produit lié à une start-up : créer une application pour Smartphones visant à proposer des huiles essentielles qui correspondent à la personnalité de chacun.

Matériaux mis à disposition pour chacun des cas :

- M1. Présentation du projet ou du marché.
- M2. Activités et rôles du candidat.
- M3. Composition de l'équipe.
- M4. Echanges de 10 courriers électroniques posant des problèmes spécifiques à résoudre.
- M5. Extraits d'agendas et de calendriers.
- M6. Topos, rapports ou notes de synthèse (exemple : les dangers de la haute montagne, les conséquences écologiques de l'extraction d'huiles essentielles).
- M7. Carte géographique de randonnées / carte des essences.
- M8. Extraits de textes précisant la réglementation et les assurances possibles.
- M9. Résultats d'une enquête qualitative et quantitative sur les attentes du public (jeunes en situation de handicap ou clients pour les huiles essentielles)
- M10. Liste des partenaires du projet.

Problèmes à résoudre pour chacun des deux thèmes (5 questions à choix multiples pour chaque thème):

- P1. Formaliser une démarche pour récolter des fonds.
- P2. Arbitrer un désaccord sur la stratégie de communication auprès du public.
- P3. Modifier un agenda suite à un évènement majeur (ex : catastrophe naturelle).
- P4. Montrer un partenariat avec d'autres associations ou avec des écoles.
- P5. Distribuer les tâches à réaliser à une équipe de bénévoles ou de stagiaires.

Exceptionnellement quelques questions libres pourront être posées.

Les questions ne viseront pas à évaluer les compétences techniques des candidats mais leurs capacités d'analyse, leur aptitude à collaborer, leurs capacités à gérer l'incertitude et l'ambiguïté, leurs sens des valeurs et intégrité ainsi que leur tolérance au stress.

GROS PLAN SUR LES ORAUX DE LANGUE

Les épreuves de langue ont été conçues pour tester les connaissances linguistiques mais aussi l'aisance dans une conversation, l'ouverture d'esprit, la familiarité avec le(s) pays et la civilisation dont le candidat parle la langue.

Deux professeurs accueillent le candidat pour l'épreuve de première langue, un seul en seconde langue.

Avant de commencer l'épreuve, le candidat reçoit un texte, en français pour la première langue, en langue étrangère pour la seconde.

Notre objectif est d'évaluer la bonne compréhension générale du texte et la capacité du candidat à en dégager les idées principales.

En première langue, on pourra en outre lui demander un commentaire structuré du texte. Ensuite, l'entretien pourra s'en évader, lui donnant l'occasion d'une conversation révélatrice de sa personnalité et de son aptitude à se situer en face d'un interlocuteur.

Temps de préparation : 30 minutes

Épreuve : 30 minutes

Les phases de l'oral de langue vivante I :

Phase 1 (5 à 10 mn) :

Le/la candidat/e restitue la structure et les idées principales du texte.

Il/elle rend compte du contexte, du style et du ton du texte.

Le texte et ses idées sont au centre de cette première phase

(Le/la candidat/e pourra recourir à ses notes, mais il lui est recommandé de ne pas lire de texte rédigé).

Phase 2 (10 mn environ) :

Questions des examinateurs, et mises au point éventuelles, suite à la présentation faite par le/la candidat/e.

Les examinateurs demandent au/à la candidat/e de réagir ou de prendre position par rapport au texte ou à telle idée exprimée.

Phase 3 (10 mn environ) :

Echange entre le/la candidat/e et les examinateurs, à partir de questions ouvertes posées au/à la candidat/e pour vérifier son aptitude à s'exprimer le plus librement possible. Les questions sont fournies par les responsables de l'épreuve.

En seconde langue, un résumé remplacera généralement le commentaire, avant de déboucher là aussi, sur une libre discussion.

Temps de préparation : 20 minutes

Épreuve : 20 minutes

Les phases de l'oral de langue vivante II :

Phase 1 (7 mn environ) :

Exploitation du texte par le/la candidat/e (résumé et commentaire).

Phase 2 (8 mn environ) :

Questions et mise au point éventuelles de l'examineur sur le contenu de la présentation faite par le/la candidat/e.

Phase 3 (5 mn environ) :

Echange entre le/la candidat/e et l'examineur à partir de questions ouvertes posées au/à la candidat/e pour vérifier son aptitude à s'exprimer le plus librement possible.

COMMENT SE PREPARER AUX DIFFERENTES EPREUVES

Si les épreuves orales requièrent une préparation des candidats, celle-ci ne doit pas les amener à développer des réponses « types » ou « attendues ». La préparation aux oraux de l'ESSEC devra amener les candidats à comprendre la nature des épreuves et à en saisir l'esprit. La spontanéité et la sincérité des réponses resteront des facteurs clés de succès de l'étape d'admission.

La préparation aux tests

Pour les tests, nous recommandons avant tout aux étudiants de se familiariser avec le principe des questionnaires à choix multiples en temps limité –foncièrement différent d'une épreuve de dissertation de 4 heures – requérant notamment l'arbitrage lié à la décision de répondre ou de ne pas répondre à une question donnée, en raison de la pénalisation des mauvaises réponses.

Nous recommandons expressément aux candidats de ne pas s'engager dans des préparations intensives, visant à mémoriser une typologie des bonnes réponses. L'expérience montre que de telles préparations s'avèrent contreproductives.

La préparation aux oraux de langue

Nous encourageons les candidats à se documenter sur l'actualité, l'histoire, et plus généralement la culture des pays où la langue qu'ils ont choisie et pratiquée.

L'épreuve de langue n'est ni un entretien de personnalité, ni une épreuve de culture, ni un exercice de pureté linguistique, même si la qualité de la langue, la culture et la personnalité ne sont jamais entièrement dissociables de l'aptitude à s'exprimer et à comprendre.

La préparation à l'entretien de personnalité

Sa préparation doit être fondée sur une réflexion personnelle du/de la candidat/e sur sa motivation : concrètement, qu'est ce qui l'amène à se présenter devant le jury ?

Cette réflexion préalable du/de candidat doit l'amener à réfléchir sur son parcours dans toute sa diversité (expériences scolaires, sportives, associatives, familiales, etc.). Une capacité du/de la candidat/e à prendre du recul, à réfléchir sur ce qui le fait agir, sur ses réussites comme sur ses échecs, sera utile afin de partager avec le jury une première analyse du chemin accompli et de ses projets futurs. Un projet professionnel détaillé ne sera cependant pas attendu par le jury. Une attitude d'ouverture vers le jury sera par ailleurs attendue.

Il faut éviter de répéter intensivement une présentation apprise par cœur, notamment incluant un projet professionnel fabriqué de toutes pièces.

Si quelques entretiens de préparation peuvent être utiles, ils ne peuvent venir qu'en complément de la réflexion préalable. Ils doivent permettre aux candidats de se familiariser avec la présentation de leur parcours personnel mais éviter de transmettre des consignes rigides de préparation.